



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

02

NON DEFINIS

02

SANTE PUBLIQUE

05

INFRASTRUCTURE

07

ECONOMIE

06

ENERGIE

05

RURAL

03

ADMINISTRATION

05

GOVERNANCE PUBLIQUE

04

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1864

8 Aout 2019

8 August 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(*) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [004/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2019 DU 02/08/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-08-2019

2

Reference [022/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 06 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MENDEO-MINDIF DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-08-2019

3

Reference [023/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 06 AOUT 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHATEAU D'EAU ET POSTE D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES AU CENTRE DE SANTE INTREGRE DE MENDEO-MINDIF DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 26-08-2019

4

Reference [16/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2019 DU 02 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A MERI DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 23-08-2019

5

Reference [17/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES N°17/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2019 DU 02 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION : DOURGA BAMGUEL, CANTON DE KALLIAO, ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE. FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES 2019 (COMMUNE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 23-08-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	014/AONO/C-MOZ/CIPM/AI/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MOZ/CIPM/AI/2019 DU 05 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE (15) QUINZE LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE : GOLDAVI, TALLA-KATCHI, CHEFFERIE MOZOGO, TCHECKODE, MAWA MOZOGO, QUARTIER MARADJOUK, MOSKOTA ET KAMDJIDJI
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-08-2019

7	Reference	011/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	N° 011/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DZABA DANS LA COMMUNE DE MOZOGO; ARRONDISSEMENT DE MAYO MOSKOTA ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-08-2019

8	Reference	06/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/RCE/DMI/CKY-2019 DU 08 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	05-09-2019

9	Reference	012/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	N° 012/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OUPA! MANAK, DANS LA CONIIVIUNE DE MOZOGO, ARRONDISSEMENT DE MAYO-MOSKOTA ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-08-2019

10	Reference	013/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOUVAL VARA, DANS LA COMMUNE, DE MOZOGO, ARRONDISSEMENT DE MAYO-MOSKOTA ; DEPARTEMENT
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-08-2019

11	Reference	015/AONO/C-MOZ/C1PM-TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	N° 015/AONO/C-MOZ/C1PM-TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC OPERATOIRE AU CMA DE MOZOGO DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-08-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [015/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019 DU 07 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CSI DE DJIMI, ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 28-08-2019

13

Reference [010/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 06 AOUT 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 06 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES MASSOK ET SONGBENGUE PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 02-09-2019

14

Reference [011/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 06 Aout 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 06 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A IBAIKAK (LOT1) ET D'UN AUTRE A MAMBOMDO (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 02-09-2019

15

Reference [N° 001/DC/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet CONSULTATION N° 001/ DC/CUN/SG/ CIPM-CUN/DT/ 2018 DU 02 AOUT 2019 L'EQUIPEMENT DU MOTEL MUNICIPAL AU BOIS DE MARDOCK COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM, EXERCICE 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-08-2019

16

Reference [08/DC/MO/CIPM /CNDAL/2019 DU 02/08/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/MO/CIPM /CNDAL/2019 DU 02/08/2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM)(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC. DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, UNE DEMANDE DE COTATIONS POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-08-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 09/DC/MO/CIPM /CNDAL/2019 DU 02/08/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/MO/CIPM /CNDAL/2019 DU 02/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE MBARNANG FOULBE - KASSA SUR UNE LONGUEUR DE 16 KILOMÈTRES,(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC. DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE RURALE MBARNANG-FOULBE KASSA SUR UNE LONGUEUR DE 16 KILOMÈTRES. Routes et Infrastructures Routières 27-08-2019
-----------	--	--

18	Reference 021/AC/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS DE CONSULTATION N°021/AC/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 06 AOUT 2019 RELATIF A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'EXTREME-NORD A MAROUA. Approvisionnements Généraux 26-08-2019
-----------	---	---

19	Reference N°017/CR/K/CRPM/MOD/SDB/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N°017/CR/K/CRPM/MOD/SDB/2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/AAONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/SDB/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHÉ CENTRAL DE KOUSSERI, ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DÉPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, PHASE I. FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE 2019 ET SUIVANTS. Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	---	---

20	Reference N° 03/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° 03/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2019 DU 06/08/2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/MIRAP/CCCM-BEC/CIPM/2019 DU 28/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE ET DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP). Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	--	---

21	Reference 012/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	COMMUNIQUE N° 012/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE DIRECTION DE TYPE BERLINE.. Services et Prestations Intellectuelles N/A
-----------	--	---

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	009/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/20 19 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DES VOIES FERRÉES DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP DE BONABÉRI, MBOPPI, OLEOZA, NSAM ET NGAOUNDÉRE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

23	Reference	N° 2019/003/MAETUR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2019/003/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2019/001/CIPM/MAETUR DU 23/05/2019.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

24	Reference	2019/002 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2019/002/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2019/002/CIPM/MAETUR DU 06/06/2019.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

25	Reference	013/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 013/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AIRE DE CIRCULATION DES CAMIONS CITERNES ET CONSTRUCTION DES CANALISATIONS DE LA VOIE D'ACCÈS DU DÉPÔT SCDP DE BELABO.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

26	Reference	008/C/CNY/SG/ST/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 008/C/CNY/SG/ST/CIPM/2019 DU 06/08/19
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

27	Reference	09/C/C/SG/CDPM/2019 DU 29/07/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°09/C/C/SG/CDPM/2019 DU 29/07/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 DU 02/07/2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

29	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference n/a Lire Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

31	Reference 012/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 012/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE DIRECTION DE TYPE BERLINE.. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference 009/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 009/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/20 19 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉMISE EN ÉTAT DES VOIES FERRÉES DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP DE BONABÉRI, MBOPPI, OLEOZA, NSAM ET NGAOUNDÉRI. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference 013/C/DG/CM-SCDP/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 013/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AIRE DE CIRCULATION DES CAMIONS CITERNES ET CONSTRUCTION DES CANALISATIONS DE LA VOIE D'ACCÈS DU DÉPÔT SCDP DE BELABO. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	N° 046 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 046 DU 07 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2019/001/CIPM/MAETUR DU 23/05/2019, POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GENIE CIVIL ET DE CAMIONS DE LA MAETUR,(OPÉRATION 156).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

35	Reference	N°03/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°03/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2019 DU 06/08/2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/MIRAP/CCCM-BEC/CIPM/2019 DU 28/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE ET DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

36	Reference	N°043/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°043/2019 DU 30 JUILLET 2019PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2019/002/CIPM/MAETUR DU 06/06/2019, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE DES PARCELLES DU LOTISSEMENT DE «NKONDOM II » PAR MFOU (OPÉRATION 189).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

37	Reference	0009 /DA/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°0009 /DA/DG/CM-SCDP/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

38	Reference	0012 /DA/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°0012 /DA/DG/CM-SCDP/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

39	Reference	0013 /DA/DG/CM-SCDP/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°0013 /DA/DG/CM-SCDP/2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40	<p>Reference DECISION N°09/D/C/SG/CDPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°09/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
41	<p>Reference N° 1031/19/DG/CNPS Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 1031/19/DG/CNPS DU 07 AOUT 2019PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°17/16/DG/CNPS DU 14/09/2016 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/16/AONO/DG/CIPM/CNPS DU 12/04/2016 POUR LA DEUXIÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURISATION DU SITE DE LA CNPS À OKOLO.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
42	<p>Reference N° 1032/19/DG/CNPS Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 1032/19/DG/CNPS DU 07 AOUT 2019PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°001/LC/CNPS/DG/18 DU 28 FÉVRIER 2018 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°32/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 27 OCTOBRE 2017, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE PARATONNERRE ET PARAFoudre AU CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS (CHE) À YAOUNDÉ.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
43	<p>Reference N° 1033/19/DG/CNPS Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 1033/19/DG/CNPS DU 07 AOUT 2019PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°26/14/DG/CNPS DU 30 SEPTEMBRE 2014 PASSÉE EN PROCÉDURE D'URGENCE, APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/14/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 20 JUILLET 2014 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE INFRASTRUCTURE DE RAYONNAGES MOBILES À LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST À BAMENDA, MODIFIÉE SUIVANT AVENANT 2 N°05/16/CIPM/DG/CNPS DU 04 NOVEMBRE 2016, RELATIF AU CHANGEMENT DU LIEU D'EXÉCUTION POUR LE CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE D'EDÉA.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
44	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPÊL D'OFFRES NADONAL OUVERT N° 008/ AONO/C NLA/CIPM/2019 DU 12/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PUBLIQUE PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQU DE LA VILLE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG? REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
45	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF 001 Lire</p> <p>Titre/objet AV/S D APFBL D'OFFRES RATTONAL OUVERT N° 009/AONO/C.NLA/CIPM/2019 DU 15/07/2019 EN PROCEDURE OVRGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHÉ MUNICIPAL DE NGOYLA . DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'ES T REPARTIS EN DEUX (02) LOTS.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPÊL D'OFFRES NADONAL OUVERT N° 012/ AONO/C NLA/CIPM/2019 DU 15/07/19 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX OE CONSTRUCTION DES FOYERS COMMUNAUTAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, REPARTIS EN TROIS (03) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	ADDITIF N° 004 A/S 048/AONO/PAD/CIPM-AS Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 004 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 048/AONO/PAD/CIPM-AS DU 12/06/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE CUISINE ET DE RESTAURATION POUR LES CANTINES DU PAD AU PORT AUTONOME DE DOUALA. -
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

48	Reference	ADDITIF N°1 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/ADM/FR/2019ADDITIF N°1 PORTANT RECTIFICATIF DES DATES DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES ADMINISTRATIVES - TECHNIQUES ET FINANCIERESAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/FR/CIPM/2019 DU 19/07/2019POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES STATION WAGON AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

49	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N°016/AC/DC/CIPM/SIC/2019 PORTANT PROROGATION DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°016/AC/DC/CIPM/SIC/2019 DU 24 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION PAR LA SIC DES FOURNITURES DE BUREAU ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES DU SECOND SEMESTRE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

50	Reference	ADDITIF N° __01__ / Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° __01__ /A/CNTK/SG/CIPM/2019 DU 07 AOUT 2019RELATIF A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTEN° __01BIS__ /DCO/CNTK/SG/CDPM -BAF/2019 DU __09/07/2019_ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT ET LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NIKOUNG, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2019 DU 02/08/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5340 641005 2225

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre l'exécution du BP 2019, Le Maire de la Commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Ministère de la Santé Publique, un Avis Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation, des travaux de construction d'un logement d'astreinte au Centre Médical D'Arrondissement (CMA) de Ngaoundal. dans le Département du DJEREM, Région de l'Adamaoua en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le programme architectural des travaux de construction du logement d'astreinte au Centre Médical d'Arrondissement de Ngaoundal (CMA), objets du présent Appel d'Offres, comprend :

- Travaux Préparatoires
- Terrassements
- Fondation
- Maçonnerie-élévation
- Revêtement
- Charpente-Couverture
- Menuiserie
- Electricité
- Plomberie-sanitaire
- Peinture
- VRD
- Latrine

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de trente-cinq millions (35.000.000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

6. Financement

Le financement est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINSANTE, Exercice 2019 et suivants, imputation 53 40 641005 2225.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundal, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundal dès publication du présent avis, contre versement à la Recette Municipale de la Commune de Ngaoundal d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (8) exemplaires dont un (1) original et sept (7) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Ngaoundal, au plus tard le **26/08/2019** à 10 heures, heure locale. Elles devront porter la mention suivante

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/MO/CIPM/ CNDAL/2019 DU 02/08/2019 Pour la réalisation des travaux de construction d'un logement d'astreinte au Centre Médical D'Arrondissement (CMA) de Ngaoundal, Arrondissement de Ngaoundal, Département du DJEREM, Région de l'Adamaoua (En Procédure d'Urgence). « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est de quatre-vingt-dix (90) Jours, incluant toutes les contraintes à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

Les travaux seront exécutés au lieu-dit CMA dans l'Arrondissement de Ngaoundal. Département du DJEREM, Région de l'Adamaoua.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des finances et dont le montant est de **sept cent mille (700 000) Francs CFA**.

Le Cautionnement provisoire devra être valide pendant cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de remise des offres. L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et technique seront irrecevables, Les offres recevables se présentent de la manière suivante :

- Enveloppe A : offre administratives
- Enveloppe B : offre technique,
- Enveloppe G : offre financière

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'appel d'Offres.

Toute offre non-conforme à la prescription du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 26/08/2019 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Ngaoundal, dans la salle des délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critère éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures;
2. L'absence de la caution de soumission au dépouillement;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critère essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
- Moyens matériels oui/non ;
- Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;
- Les références du soumissionnaire oui/non ;
- déclaration sur l'honneur de soumissionner oui/non ;
- Solvabilité financière oui/non.

NB : la déclaration sur l'honneur d'avoir visité le site et d'avoir une parfaite connaissance des travaux à y exécuter. Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et avoir au moins 70% de oui des critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal, Téléphone : 677 16 58 29,690 10 42 62, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 74.

NGAOUNDAL le 2 Aout 2019

Le MAIRE

BAKARI ABOUBAKAR

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 06 AOUT 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE
INTEGRE DE MENDEO-MINDIF DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI,
REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 94 709 07 110000 2209.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2019 du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction du Centre de Santé Intégré de MENDEO-MINDIF dans l'Arrondissement de **MINDIF**, Département du Mayo Kani.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux préliminaires-Terrassements ;
- Fondations ;
- Béton armé en élévation ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Enduits, Chapes et divers ;
- Faux-Plafonds ;
- Revêtement – scellés ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie bois – Vitrierie ;
- Menuiserie Métallique ;
- Peinture ;
- Electricité;
- Fluides.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante-cinq Millions (55 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT de l'Exercice 2019 sur la **ligne d'imputation budgétaire 53 94 709 07 11000 2209.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables aux services du Gouverneur, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Public (SIGAMP)dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux services du Gouverneur dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de : **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée aux services du Gouverneur, au plus tard le 26 AOUT 2019 à **14 Heures 30 minutes** et devra porter la mention :

N°22/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 06 AOUT 2019

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MENDEO-MINDIF DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **un million cent mille (1 100 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26 AOUT 2019 à 15 heures 30 minutes** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Extrême-Nord dans la Salle des Conférences des services du Gouverneur à Maroua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;

1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
3. La note technique inférieure à 70% des oui ;
4. N'avoir pas justifier des réalisations cumulées dans le domaine du BTP d'un montant supérieur ou égal à 100 000 000 au cours de trois (03) dernières années.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- I. Présentation de l'offre **(03 points)** ;

- II. Références et capacité de préfinancement de l'entreprise **(04 points)** ;

- III. Personnel **(10 points)** ;

- IV. Méthodologie **(12 points)** ;

- V. Moyen matériel **(11 points)** ;

- VI. Preuves d'acceptation **(02 points)**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables aux services du Gouverneur, dès publication du présent avis.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 6 Aout 2019

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 023/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 06 AOUT 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHÂTEAU D'EAU ET POSTE D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES AU CENTRE DE SANTE INTREGRE DE MENDEO-MINDIF DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 94 709 07 110000 2209.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2019 du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'Extrême-Nord, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un forage équipé de pompe à énergie solaire avec château d'eau et un poste d'électrification en panneau solaire au Centre de Santé Intégré de MENDEO-MINDIF dans l'Arrondissement de MINDIF, Département du Mayo Kani.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Pour les travaux de construction d'un forage équipé de pompe à énergie solaire avec château d'eau

- Installation du chantier, études et implantations
- Réalisation du forage
- Equipement d'exhaure
- Champ photovoltaïque et système de régulation du remplissage de la cuve
- Réservoir de stockage de volume 15 m3
- Borne fontaine (02)
- Clôture autour du champ photovoltaïque et du forage
- Conduites
- Gestion et identification du projet
- Prise en compte des aspects environnementaux

Pour les travaux d'un poste d'électrification en panneau solaire

- Travaux du génie civil
- Réalisation électrique du lampadaire
- Prestation diverses

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT de **l'Exercice 2019** sur la **ligne d'imputation budgétaire 53 94 709 07 110000 2209**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables aux services du Gouverneur, à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Public (SIGAMP) dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux services du Gouverneur dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de : **trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme telles, devra être déposée aux services du Gouverneur, au plus tard le 06 AOUT 2019 à **14 Heures 30 minutes** Heures et devra porter la mention :

N° 023/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 06 AOUT 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE AVEC CHÂTEAU D'EAU ET POSTE D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES AU CENTRE DE SANTE INTREGRE DE MENDEO-MINDIF DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINDIF, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : **Cinq Cent Mille (500 000) FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26 AOUT 2019 à **15 Heures 30 minutes** précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Extrême-Nord dans la Salle des Conférences des services du Gouverneur à Maroua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;

1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
3. La note technique inférieure à 70% des oui.
4. N'avoir pas justifier des réalisations cumulées dans le domaine du forage d'un montant

supérieur ou égal à 15 000 000 au cours de trois (03) dernières années.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- I. Présentation de l'offre **(03 points)** ;

- II. Références et capacité de préfinancement de l'entreprise **(04 points)** ;

- III. Personnel **(15 points)** ;

- IV. Méthodologie d'exécution **(14 points)** ;

- V. Moyen matériel **(11 points)** ;

- VI. Preuves d'acceptation **(02 points)**.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables aux services du Gouverneur, dès publication du présent avis.

« **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants:**

673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 6 Aout 2019

Le **GOUVERNEUR**

MIDJIYAWA BAKARY

COMMUNE DE MÉRI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2019 DU 02 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A MERI DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 16 641350 2224

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Meri, Exercice 2019, Le Maire de la Commune de Meri, Autorité Contractante (AC), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'une plate forme sportive à Meri dans la Commune de Meri, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les installations ;

Le nettoyage et le terrassement ;

La chaussée ;

Les ouvrages d'art et les ouvrages hydrauliques ;

La signalisation et l'équipement de sécurité ;

Les divers ;

L'éclairage public

3. Cout Prévisionnel

Trente cinq millions (35 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Sports et de l'Education Physique de l'Exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire n°**53 16 641350 2224** ; le coût estimatif TTC est de **Trente cinq millions (35 000 000) de Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de MERI.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MERI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **Trente mille (30 000) Francs CFA** à la Recette Municipale de MERI au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de MERI, au plus tard le **23 août 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2019 DU 02 AOÛT 2019. EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A MERI DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE DE L'EXERCICE 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Sept cent mille (700 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'Offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera en **un (01) temps le 23 août 2019 à 11 heures précises** dans la salle de délibération de la Commune de MERI, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

13.1.1. Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'Offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-trois (33) critères essentiels sur quarante-six (46)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous :

- I. Présentation de l'Offre sur **03 critères** ;
- II. Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- III. Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- IV. La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- V. Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MERI, **A**utorité **C**ontractante (**AC**), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'Offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MERI.

MAROUA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

COMMUNE DE MÉRI

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°17/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2019 DU 02 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION : DOURGA BAMGUEL, CANTON DE KALLIAO, ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE. FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES 2019 (COMMUNE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
XXXXXXXXXXXX

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budget Communal de la commune de Meri Exercice 2019. Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour le compte de la Commune de MERI, LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION : DOURGA BAMGUEL, CANTON DE KALLIAO, ARRONDISSEMENT DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- > Etude et piquetage 3.83 KmL ;
- > Dérivation et construction d'une ligne MT Monophasé sur une longueur de 2.871Km encâble Almélec 1X34,4mm2 sur support bois ;
- > La construction d'une ligne MT/BT monophasé sur une longueur de 396ml ;
- > La fourniture et la pose de 03 parafoudres 27KV ;
- > La fourniture et la pose de Trois postes de transformation MT /BT H61 25KVA 17.25KV/220V ;
- > La construction d'un réseau BT sur une longueur de 946 ml en câble pré-assemblé 4*25mm2

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la Budget de la commune de Meri Exercice 2019, Imputation budgétaire : XXXXXXXXXXXX, pour un coût estimatif de **Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la Budget de la commune de Meri Exercice 2019, Imputation budgétaire : XXXXXXXXXXXX, pour un coût estimatif de **Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA TTC.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés sis à la Préfecture du Diamaré dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de Meri dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt Mille (20.000) Francs CFA** à la Recette Municipale de MERI.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **Six (06)** copies respectivement marqués comme tels devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat du Maire de la Commune de Meri au plus tard le **23 août 2019 à 10 heures** et devra porter la mention : **« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°17/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2019 DU 02 AOÛT 2019. POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION: DOURGA BAMGUEL, CANTON DE KALLIAO, DEPARTEMENT DU DIAMARE, ARRONDISSEMENT DEMERI,**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par Le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents. Elles devront être datées obligatoirement de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des Offres. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 2% du montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) du marché soit **Deux cent Mille (200 000) Francs CFA**, caution délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu le **23 août 2019 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés Publics dans la Salle des actes de la commune de Meri. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

X - Principaux critères d'évaluation

1. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

2. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

2.1. Critères éliminatoires

2.1.1. Pièces administratives

Absence d'une pièce administrative ;

Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;

Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

Caution de soumission.

2.1.2. Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning» ;

d) N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;

e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

2.1.3. Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;



- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

2.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

15. Attribution

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

N/D

16. Durée Validité des Offres

- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours**, à partir de la date limite fixée

- e) ~~pour la remise des offres~~ Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Énergie et de l'Eau du Diamaré, BP : 340 Maroua ; Téléphone : 222 15 36 97 / 22 29 22 14.

MAROUA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

COMMUNE DE MOZOGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MOZ/CIPM/AI/2019 DU 05 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE (15) QUINZE LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE : GOLDAVI, TALLA-KATCHI, CHEFFERIE MOZOGO, TCHECKODE, MAWA MOZOGO, QUARTIER MARADJOUK, MOSKOTA ET KAMDJIDJI

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mozogo, autorité contractante lance pour le compte de la Commune de Mozogo, un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'installation de (15) Quinze lampadaires solaire dans les localités de Goldavi, Talla-Katchi, Chefferie Mozogo, Tcheckode, Mawa Mozogo, Quartier Maradjouk, Moskota et Kamdjidji.

2. Consistance des prestations

DESIGNATION DU PROJET/ Installation de (15) Quinze lampadaires solaires
LOCALITE - NOMBRE
GOLDAVI 2
TALLA-KATCHI 2
CHEFFERIE MOZOGO 1
TCHECKODE 2
MAWA MOZOGO 2
QUARTIER MARADJOUK 1
MOSKOTA 4
KAMDJIDJI 1

3. Cout Prévisionnel

coût estimatifde Dix huit millions sept cent cinquante mille (18 750 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'électrification en système. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget Communal de Mozogo, Exercice 2019, Imputation 220 150, pour un coût estimatifde Dix huit millions sept cent cinquante mille (18 750 000) de Francs CFA TTC.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de mozogo. Autorité Contractante.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mozogo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente M

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo, Autorité Contractante, au plus tard le 28 Août 2019 à 14 heures
AVIS D'APPELD'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MOZ/CIPM/ELECTRICITE/2019 DU 05 Août
2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE (15) QUINZE LAMPADAIRES SOLAIRES
L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2019
IMPUTATION : 220 150
DELAJ D'EXECUTION : TROIS (03) MOIS
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent soixante quinze mille (375 000) francs CFA, et valable p

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois cent soixante quinze mille (375 000) francs CFA, et valable p
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administr
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^{ème} étape ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

12.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

12.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans l'Electrification en système solaire au cours des trois (03) dernières années inférieur à dix millions (10 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des Deux dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux d'électrification en système solaire ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels.

12.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

12.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 50 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 2 critères ;
- b) Expérience de l'entreprise 4 critères ;
- c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 19 critères ;
- d) Le matériel de chantier à mobiliser sur 8 critères ;
- e) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- f) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 4 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mozogo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications des prix et jugée substantiellement conforme.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mozogo.

MOKOLO le 5 Aout 2019

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE MOZOGO

N° 011/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DZABA DANS LA COMMUNE DE MOZOGO; ARRONDISSEMENT DE MAYO MOSKOTA ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641353 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local pour l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Mozogo {Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage), lance pour le compte de

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires -études ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture - plafonnage ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est 20 000 000

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public (BIP) du MINDEL de l'Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 53 27 351 01 641353 2222 821

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mozogo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la structure interne de gestion administrative de marchés public de la Commune de Mozogo sise dans l'enceinte des services de la Commune de Mozogo, dès publication du présent avis,

sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cinquante Mille (30 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de la Commune de MOZOGO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo (structure interne de gestion administrative des marchés N° 008/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DZABA MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2019. ,

IMPUTATION : 53 27 351 01 641353 2222 821

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ; trois (03) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes : i

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire. '
- 2ème étape ; Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants : j

14.1- Critères éliminatoires |

14.1.1 : Pièces administratives 1

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

3

14.1.2 ; Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ; i
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ; !
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BIP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ; |
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ; j
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ; 1

Pièces non conformes ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail de prix ;

Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 3 critères ;

Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;

Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;

La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mozogo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mozogo; téléphone 677 878 286 ; 677 15 35 03

MOKOLO le 5 Aout 2019

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/RCE/DMI/CKY-2019DU 08 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DE UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Kon-Yambetta « Autorité Contractante », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la réalisation de un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine à l'Hôtel de ville de la Commune de Kon-Yambetta , Département du Mbam-et-Inoubou, Région du Centre, présenté comme suit :

N°	DESIGNATION DES PROJETS/LOTS	MONTANT DES TRAVAUX TTC FCFA	MONTANT CAUTIONS DE SOUMISSION	QUITTANCE D'ACHAT DU DAO FCFA	LIEU
01	TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) forage equipe de pompe a motricite humaine a L'hotel de ville de la commune de kon-yambetta	8 000 000	160 000	20 .000	RECETTE MUNICIPALE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres comprennent toutes les parties du corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif.

- Etudes et installation de chantier
- Forage
- Equipement - développement
- Développement et essai de pompage
- Analyse et traitement
- Réalisation de la superstructure
- Pose de la pompe
- Prise en compte des aspects socio-environnementaux

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de : **huit millions (8 000 000) francs CFA toutes taxes comprises par lot.**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine

5. Financement

travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Commune de Kon-Yambetta dès publication

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Kon-Yambetta, dès publication du présent avis, contre paiement d'un dossier, à la Recette municipale de la Commune de Kon-Yambetta.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement Mbam-et-Inoubou à Bafia (située au rez-de-chaussée de l'Hôtel des Finances de Bafia) au plus tard le **05 SEPTEMBRE 2019** à **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/RCE/dml/cky-2019 DU 08 AOÛT 2019 en procédure d'urgence, POUR La réalisation DE UN (01) forage equipe de pompe a motricite humain « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **cent soixante mille (160 000) FCFA** dans un compte de consignation au Trésor public. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être fournies au Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le **05 SEPTEMBRE 2019 à 12 heures**, heure locale dans la Salle de réunion de Bafia). Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission
- Non atteinte au moins des 70% des critères essentiels ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix unitaires ;
- Offre financière incomplète.

B/ Critères essentiels

- Références de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procédure
- Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;
- Qualité du personnel (copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, e
- Délai d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels)
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page , signé et daté à la dernière.

-Principaux critères de qualification

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% au moins pour l'ensemble c

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, com

essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non c

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date li

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Commune de Kon-Yambetta (Servic

COMMUNE DE MOZOGO

N° 012/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OUPAI MANAK, DANS LA CONIIVIUNE DE MOZOGO, ARRONDISSEMENT DE MAYO-MOSKOTA ; DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 15 197 01 641353 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du MINEDUB. au titre de l'exercice budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Mozogo (Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage), lance pour le compte de La Commune de Mozogo, un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux de Construction dun Bloc de Deux (02) Salles de Classe à l'Ecole Publique de OUPAI MANAK, Arrondissement de MAYOMOSKOTA; Département du Mayo-Tsanaga; Région

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;
- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
Les maçonneries - élévations ;
La charpente—couverture - plafonnage ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de ropération à l'issue des études préalables est de dix neuf mllilons (19000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public au titre de l'exercice budgétaire 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire 53 15 197 01 641353 2222 821

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mozogo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Mozogo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente Mille (30 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de la Commune de MOZOGO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées commettelles, conformes aux prescriptions du Dossier "Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 012/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 Août 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OUPAI MANAK, DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, ARRONDISSEMENT DE MAYOMOSKOTA ; DEPARTEMENT DU MAYO-KOUMOUNOU ; IMPUTATION :

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel doffres est de : trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent quatre vingt mille (380 000) Francs CFA et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet,...), conformément Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. ^

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants : ! . :

14.1- Critères éliminatoires j

14.1.1 ; Pièces administratives

î

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ; '

b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1 2 : Offre technique

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années Inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;

d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;

e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Pièces non conformes ;

c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

d) Absence d'un sous-détail de prix ;

e) Sous-détail de prix Irréaliste et erroné. " ^

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous : • \

a) Présentation sur 3 critères ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ; , ,

d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ; ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mozogo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mozogo; téléphone 677 878 286 ; 677 15 35 03

MOKOLO le 5 Aout 2019

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE MOZOGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOUVAL VARA, DANS LA COMMUNE, DE MOZOGO, ARRONDISSEMENT DE MAYO-MOSKOTA ; DEPARTEMENT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget Communal, au titre de l'exercice budgétaire 2019, le Maire de la Commune de Mozogo (Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage), lance pour le compte de la Commune de Mozogo, un Appel d'Offres National

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
Les travaux préparatoires et études ;
- Les terrassements ;
Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture - plafonnage ;
La menuiserie métallique ;
L'électricité ;
- La peinture ;
Les voiries et réseaux divers ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt-et-un millions quatre cent soixante mille (21 460 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget Communal au titre de l'exercice budgétaire 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire 220 100

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Mozogo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mozogo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente M

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo, au plus tard le 28 Août 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2019, IMPUTATION : 220 100

Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ; trois (03) mois,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charg

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1° étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2° étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3° étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BIP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Millions (20 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous ;

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mozogo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantielle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mozogo; téléphone 677 878 286 ; 677 15 35 03

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au aux numéros suivants: 673 20 57 25/699 37 07 48.

MOKOLO le 5 Aout 2019

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE MOZOGO

N° 015/AONO/C-MOZ/C1PM-TBEC/2019 DU 05 AOUT2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC OPERATOIRE AU CMA DE MOZOGO DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641353 2221 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mozogo, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un Bloc Opérateur au CMA de Mozogo, Arrondissement de Mayo-Moskota, Département du MAYO-TSANAGA, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires et études;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries - élévations ;
- La charpente - couverture ;

3. Cout Prévisionnel

montant TTC de 15 000 000 FCA.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINDDEVEL, Exercice 2019 transféré à la Commune, pour un montant TTC de 15 000 000 FCA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Mozogo.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mozogo dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de la Recette municipale de la Commune de Mozogo.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de Mozogo, au plus tard le 28 Août 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/C-MOZ/CIPM-TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC OPERATOIRE AU CMADE MOZOGO DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, Exercice 2019,

IMPUTATION : 53 27 351 01 641353 2221 821

AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU03676

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Commune de Mozogo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 ; Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièce non conforme ;
- b) Chiffre d'affaires dans les bâtiments et travaux publics (BIP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à vingt millions (20 000 000) de francs CFA ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours de trois dernières années, comme entrepreneur principal d'un chantier de construction de bâtiment ;
- d) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- g) Non satisfaction, au moins, à 70% des critères essentiels

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 38 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur 03 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 10 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 07 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 05 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mozogo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantielle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mozogo; téléphone 677 878 286 ; 677 15 35 03

MOKOLO le 5 Aout 2019

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE BOURHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019 DU 07 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU CSI DE DJIMI, ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 40 531 07 641306 2246 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement de la Commune de Bourha pour l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Restreint pour le compte de la Commune de BOURHA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, la réalisation des forages et la pose des pompes à motricité humaine et les superstructures.

Les travaux comprennent :

- Les études d'implantation
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose des pompes ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Huit millions cinq cent mille francs (8 500 000).

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique : Forage au CSI de Djimi;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de réalisation des ouvrages d'hydraulique..

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire N° 53 40 531 07 641306 2246 821

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la COMMUNE DE BOURHA, Cellule d'Appui au lancement des offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sise dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) de VINGT MILLE (20 000) francs CFA payable auprès de la recette municipale de Bourha.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/REN/DMT/C.BHA-CIPM/2019 DU 07/08/2019
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE AU CSI DE DJIMI, ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU
MAYO TSANAGA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

Financement : Budget d'Investissement Publiic.- Exercice 2019

IMPUTATION : 53 40 531 07 641306 2246 821

Délai d'exécution : DEUX (02) MOIS

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de BOURHA, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1-Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier Incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

15.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans le domaine hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Cinq Millions (25 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de réalisation d'ouvrage hydraulique ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

15.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 52 critères essentiels ci-dessous ;

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 12 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 12 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres, téléphone (+237) 694 74 92 80 email : b

BOURRHA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

TCHIKOUA

COMMUNE DE MASSOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 06 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES MASSOK ET SONGMBENGUE PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 641450 2242.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Massok, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, **pour les travaux d'Eclairage Public des villages Massok et Songmbengue par lampadaires solaires dans l'Arrondissement de Massok Songloulou, Département de la Sanaga maritime, Région du littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- La fourniture et pose des lampadaires ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-quatre million huit cent cinquante mille (24 850 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local de l'Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° n° **53 27 641450 2242.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Massok, **BP 10 POUMA**, Tel : 670 03 13 16 / 694 54 09 24 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel : 694 54 09 24/670 03 13 16, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire , au plus tard le **02 septembre 2019 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 10 /AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 06 AOUT 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DES VILLAGES MASSOK ET SONGBENGUE PAR
LAMPADAIRES SOLAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille (497 000) Francs CFA** pour toutes taxes comprises et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **02 Septembre 2019 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle des délibérations sise à la Mairie de Massok.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans les 48 heures à l'ouverture,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères soit 14 critères sur 18 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 697 25 97 44/ 694 54 09 24.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 6 Aout 2019

Le MAIRE

NKOYOCK Gustave

COMMUNE DE MASSOCK

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 06 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A IBAIKAK (LOT1) ET D'UN AUTRE A MAMBOMDO (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 30 641450 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Massok, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Massok, un Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un forage équipé de Pompe à Motricité Humaine à IBAIKAK (lot 1) et d'un autre forage à MAMBONDO (lot 2) dans la Commune de Massok, Département de la Sanaga Maritime, Région du littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

1. Etude hydrologiques d'implantation des ouvrages ;
2. Installation du chantier ;
3. Construction de forage ;
4. Développement et essai de pompage ;
5. Aménagement de surface ;
6. Fourniture et pose de la pompe à motricité humaine ;
7. Mise en service des ouvrages..

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **huit millions (8 000 000) Francs CFA pour le lot 1 et huit millions (8 000 000) pour le lot 2.**

4. Allotissement

Les travaux seront constitués en deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de l'Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire n° n° **53 30 641450 2246 pour le Lot 1 et 2.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP 10 POUMA, Tel : 697 25 97 44/ 694 54 09 24 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Commune de Massok, Tel : 694858795/ 697 25 97 44/ 694 54 09 24, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (trente milles)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MASSOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire , au plus tard **le lundi 02 Septembre 2019 à 11heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°11/AONO/CIPM/CMSOK/2019 DU 06 AOUT 2019
EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A
IBAIKAK (LOT 1) ET D'UN AUTRE FORAGE A MAMBONDO (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MASSOK,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** pour chaque lot à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égale à 2% du coût prévisionnel, soit **Cent soixante mille (160 000) Francs CFA** toutes taxes comprises pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produites ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis , et la spécificité du pli(administrative, technique ou financière)..

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **lundi 02 Septembre 2019 à 12 heures** précises par la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Massok, dans la salle des délibérations sise à la Mairie de Massok.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans les 48 heures à l'ouverture,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifié ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères, soit 14 critères sur 18 ;
- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante ou exclue de la commande publique ;

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

NB : Le Soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Massok, BP : 10 POUMA, Tel : 694 85 87 95/ 697 25 97 44/ 694 54 09 24.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MASSOCK le 6 Aout 2019

Le MAIRE

NKOYOCK Gustave

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE

CONSULTATION N° 001/ DC/CUN/SG/ CIPM-CUN/DT/ 2018 DU 02 AOUT 2019 L'EQUIPEMENT DU MOTEL MUNICIPAL AU BOIS DE MARDOCK COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
 FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Délégué du Gouvernement Auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré **Maitre d'ouvrage**, envisage de procéder à l'équipement du Motel Municipal au BOIS de MARDOCK, Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : **l'équipement du Motel Municipal.**

Prix	Désignation	Description	Unité	Qté	PU	PT
1	Televiseur Ecran Plat 32	Ecran plat 32	U	35		
2	Table	CHEVET	U	42		
3	Lit ADULTE	2 PLACES EN BOIS 18X200 TABLE DE CHEVET	M2	20		
4	Matelas	18X190X20 habillé	U	20		
5	Sieaes Ou Chaise	En bois 49X51 X8'5	U	20		
6	Table De Travail	100X100X100 CM EN BOIS	U	20		
7	Penderie Ou Armoire	DOUBLE BATTANTS 80X40X18CM	U	21		
8	Occultation	TISSU D'OCCULTATION SUR FENETRE	U	27		
9	Voilage Aux Fentress	2,8M	U	27		
10	Miroir De Pied	70X107X14CM KASTILLA BLANCHE	U	20		
11	Tableau de décoration mural	Simple en bois de 80X70X	U	25		
12	Corbeille A Papier	12L PLASTIQUE GRILLAGE	U	22		
13	Canapé De Réception	3 PLACE EN COMPLET VELOU FUCHARD	U	1		
14	Covertures	EN SIMILI CUIR ALEZE	U	20		
15	Draps	BLANC BOVI 270X290 CM	U	40		
16	Taie D'oreillette Coton Blanche	Coton blanche	U	40		



17	Oreillettes	BLEU	U	80		
18	Serviettes De Bain	Bain blanc	U	40		
19	Descente De Lit Ou Tapis	0,80X0,50 100% laine ou polyester	U	20		
20	Babouches	SIMPLE MIXE	U	20		
21	Climatiseur	1.5CV	U	25		
22	CHAUF EAU DE	50L	U	16		
23	Machine A Laver Mixte Lg Inventer Directe Drive 17/9kg Wash	MIXE LG INVENTER DIRECTE DRIVE 17/9KGWASH	U	1		
24	Salon	Salon complet 6 places en cuir	U	4		
25	Canapé De Réception 1 Place	Canapé de réception 1 place cuir	U	30		
26	Moquette	Sweet gris	U	25		
27	Fer A Reppasser	a vapeur	U	3		
28	Table Pour Reppassage		U	2		
29	placard pour rangement des draps	5 étagères avec porte	U	3		
30	Lampe De Chevets	koraldec 2660	U	20		
31	Un Bureau	1,60 m avec coffret retour sous-main encastré	U	3		
32	Les Chaises Visiteurs	Accoudoirs en bois	U	4		
33	Refrigerateur	Volume net frigo 22	U	5		
34	Groupe Electrogene	HONDA 5KVA	U	1		
35	Bar helios complet	miroir+spots.comptoir bois	U	1		
36	Aspirateur Aspirateur 2 Bocaux 41 Avec Roulette	2 bocaux 41 avec roulette	U	2		
37	Ondulaire De Tention	APC 750	U	32		
38	Buffet travis	T 220X89X50CM	U	3		
39	Intraphone		U	1		
40	Raclette	Monche métallique 34 CM	U	10		
41	Serpierre		U	20		
42	Balai+manche	Eco pratic tige en plastiQue	U	10		
43	Verre D'eau		U	50		
44	Pendule Electronique	Pendule ottag L15	U	40		
45	Paillasson	40X60	U	40		
46	Sceau	10L	U	30		

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel à l'issue de l'étude préalable est de 116 874 292 FCFA

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget du FEICOM 2019 sur l'autorisation de dépense : Convention N°

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au secrétariat du Délégué du Gouvernement dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (150.000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de Délégué du Gouvernement contre récépissé, au plus tard le 23 Aout 2019 à 14 Heures et devra porter la mention : **DEMANDE DE CONSULTATION N°**

001/DC/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2019 du 02 Aout 2019 RELATIF A L'EQUIPEMENT DU MOTEL MUNICIPAL AU BOIS DE MARDOCK DANS LA VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : L'offre devra être accompagnée d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de la livraison desdites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de (deux millions six cent Vingt-huit mille deux cent cinquante Six) 2 628 256 Francs CFA et d'une durée de validité de quatre (04) mois, établie par toute structure agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun;

12. Recevabilité des Offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Les offres doivent être reçues au secrétariat du Délégué du Gouvernement aux date et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 23 Aout 2019 à 14 heures
--	------------------------------------

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous .

Date et heure d'ouverture des plis	
---	--

Le 23 Aout 2019 à 15 Heures

JDM n° 1864 du 8 Aout 2019

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

Page 63 sur 116

13/08/2019



Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de la Communauté Urbaine
----------------------------------	--

14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'évaluation des offres. L'évaluation des offres sera conduite dans l'ordre suivant :

1. Vérification que la soumission correspondant au modèle est bien remplie, timbrée datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
2. Vérification que le Bordereau des Prix Unitaires, le Devis Descriptif et Quantitatif sont dûment remplis, datés et signés ;
3. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse déclaration(s) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée à plus de 70 points.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre-vingt-dix) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des plis.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Services Techniques de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré Téléphone : 693 85 30 81 ou au secrétariat du Délégué du Gouvernement auprès de la Téléphone : 690 99 98 20 dès publication du présent avis.

NGAOUNDERE le 2 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

HAMADOU DAWA

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/MO/CIPM /CNDAL/2019 DU 02/08/2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM)(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC. DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, UNE DEMANDE DE COTATIONS POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotations porte sur l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires pour le compte des établissements de l'Education de base dans l'Arrondissement de Ngaoundal.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans la présente DC est de : **Quinze millions cent cinquante-deux mille cinq cent (15 152 500) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises et Établissements de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée.

4. Financement

L'acquisition des fournitures, objet de la présente Demande de Cotations est financé par le Budget du Ministère de l'Education de Base, à travers le budget d'investissement public exercices 2019 et suivants. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans la présente DC est de : **Quinze millions cent cinquante-deux mille cinq cent (15 152 500) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotations peut être consultée au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL.

6. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotations peut être obtenue au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente-cinq mille (35 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en un volume, placés sous simple enveloppe portant uniquement la mention de la Demande de Cotations en cause, composés des Pièces administratives, de l'Offre technique et de l'Offre financière.

Les différentes pièces de l'offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

7. Remises des offres

L'offre, rédigée en anglais ou en français, en huit (08) exemplaires, dont un (01) original et six (07) copies marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL, au plus tard **27/08/2019 à 09 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/MO/CIPM /CNDAL/2019 DU 02/08/2019 RELATIVE A
L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM)
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

8. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de deux (02) semaines calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotations, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **trois cent dix mille (310 000) F CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 15 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de NGAOUNDAL.

10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt ou celles ne respectant pas le mode de séparation de seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotations. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date Initiale de dépôt ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotations.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Demande de Cotations sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotations entraînera le rejet simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Il aura lieu **27/08/2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1- : Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence ou non-conformité d'au moins une des pièces du dossier administratif.
- Absence de la caution de soumission au dépouillement ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète inférieur à 70% de oui
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU;

2 : Critères essentiels :

Les critères essentiels seront notés en fonction des éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires des trois (03) dernières années **oui/non**
- Les références de l'Entreprise dans ledit projet. **oui/non**
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au montant dudit projet **oui/non** ;
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée. **oui/non**

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques requis.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ngaoundal Téléphone : 677 16 58 29/ 679 93 78 37, dès publication du présent avis.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

NGAOUNDAL le 2 Aout 2019

Le MAIRE

ABOUBAKAR BAKARI

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/MO/CIPM /CNDAL/2019 DU 02/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE MBARNANG FOULBE - KASSA SUR UNE LONGUEUR DE 16 KILOMÈTRES,(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC. DANS LE CADRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2019, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE RURALE MBARNANG-FOULBE KASSA SUR UNE LONGUEUR DE 16 KILOMÈTRES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53366410052250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation de la piste rurale MBARNANGFOULBE KASSA de 16 Kilomètres

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes :

- INSTALLATIONS
- TERRASSEMENTS ET CHAUSSEES
- OUVRAGE D'ART - TABLIER - SECURITE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issu des études préalables est de : **Vingt-sept millions sept cent soixante-dix-sept mille sept cent (27 777 700) FCFA** Toutes Taxes Comprises,

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises ou les établissements de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le budget d'investissement public exercices 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire n° **53366410052250**.

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Ngaoundal d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en un seul volume placé sous simple enveloppe contenant les Pièces administratives, l'Offre technique et l'Offre financière.

Toutes les pièces constitutives des offres seront placées dans une enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en huit (08) exemplaires, dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tel, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de NGAOUNDAL, au plus tard **le 27/08/2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/MO/CIPM /CNDAL/2019 DU 02/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE MBARNANG-FOULBE KASSA SUR UNE LONGUEUR SUR UNE LONGUEUR DE 16 KILOMÈTRES, (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotations, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **560 000 (cinq cent soixante mille) francs CFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de NGAOUNDAL.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Demande de Cotations sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu **le 27/08/2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1 : Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. La non-conformité d'une pièce administrative et sa non régularisation dans un délai de 48 heures;
2. La caution de soumission au dépouillement délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 70% oui sur 100.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 : Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- 1, Le chiffre d'affaires des trois (03) dernières années ;..... **oui/non**
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au montant dudit projet ; **oui/non**
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; **oui/non**
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); **oui/non**
5. Les matériels essentiels (Camion benne. Petits outillage de chantier, niveleuse, pelle chargeuse et Véhicule de liaison) ;..... **oui/non**
6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène) **oui/non**
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site. **oui/non**

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ngaoundal Téléphone : 677 16 58 29/ 679 93 78 37, dès publication du présent avis.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

NGAOUNDAL le 2 Aout 2019

Le MAIRE

ABOUBAKAR BAKARI

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**AVIS DE CONSULTATION N°021/AC/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 DU 06 AOUT 2019 RELATIF A
L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT
LOCAL POUR L'EXTREME-NORD A MAROUA.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5327351064413002240381

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de la Décentralisation et du Développement Local, Maître d'Ouvrage, un avis de consultation relatif à l'équipement de la Délégation Régionale de la Décentralisation et du Développement Local pour l'Extrême-Nord à Maroua.

2. Consistance des prestations

l'équipement de la Délégation Régionale de la Décentralisation et du Développement Local pour l'Extrême-Nord à Maroua.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ce projet est de **huit millions cinq cents mille (8.500 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine de la fourniture immobilière.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, exercice 2019, sous la ligne d'imputation budgétaire n°**5327351064413002240381**.

7. Consultation du Dossier

La présente Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent Avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis de Consultation, la Demande de Cotation peut être obtenue dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord à Maroua situés en face du Palais de Justice de Maroua, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais et en **sept (07)** exemplaires, dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord, au plus tard le 26 AOUT 2019 à **14 heures 30 minutes précises**, heure locale, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N°021/AC/K/SG/CRPM-EN/MOD/2019 du 06 AOUT 2019

RELATIF A L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL POUR L'EXTRÊME-NOR A MAROUA.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour la fourniture est fixé à un mois et demi (45) **jours** après la notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est fixé à **cent-soixante-dix mille (170 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le 26 AOUT 2019 à **15 heures 30 minutes précises**. Elle se fera dans la salle de conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême Nord à Maroua par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics de l'Extrême-Nord, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence d'une pièce administrative ou pièces falsifiées.

Offre technique

- a) Absence d'un certificat de garantie couvrant une période minimale de **six (06) mois** ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation d'un projet similaire au cours des deux dernières années (PV de réception, photocopies des premières et dernières pages des contrats) ;

Offre financière

- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Offre non conforme aux prescriptions du descriptif

15. Attribution

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits éliminatoires de la Demande de Cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Division du Développement Régional (DDR).

MAROUA le 6 Aout 2019

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

COMMUNIQUE N°017/CR/K/CRPM/MOD/SDB/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 020/AAONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/SDB/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHÉ CENTRAL DE KOUSSERI, ARRONDISSEMENT DE KOUSSERI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD, PHASE I. FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE 2019 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage Délégué, communique :

Par DECISION N° _____ /DR/K/SG/CRPM-EN/MOD/SDB/2019 DU _____ ;

Considérant la lettre N° 021/L/K/SG/CRPM/S/2019 en date du **29 Juillet 2019** de Monsieur le Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés de l'Extrême-Nord relative à la proposition d'attribution de la consultation N° 020 ;

Le résultat du Marché, objet de la consultation susvisée, est consigné dans le tableau ci-dessous :

N° d'ordre	Soumissionnaire	Offre Administrative	Note technique	Montants TTC		Délai d'exécution
				Proposé	Corrigé	
1	Ets AHMAT TOM	Conforme	37 ? 36	392.574.078< à 403.479.400	407.863.080? à 403.479.400	six (06) mois
2	Ets MAÏNACOM	Conforme	36? 36	380.373.875< à 403.479.400	403.389.125< à 403.479.400	six (06) mois

L'Entreprise **ETS MAÏNACOM** ayant l'offre la moins-disante, conformément aux dispositions de l'Article 99(a) du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, a été retenue pour la réalisation des travaux de réhabilitation du marché central de Kousseri, Arrondissement de Kousseri, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord, phase I.

Le Directeur de ladite Entreprise est invité à se présenter d'urgence dès publication du présent communiqué, **et au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent, dans les Services du Maître d'Ouvrage Délégué, Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord pour les modalités d'établissement du marché y relatif.

En outre, le soumissionnaire non retenu, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites conformément aux dispositions de l'Article 101, alinéa 5 du Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

COMMUNIQUE N° 03/CAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2019 DU 06/08/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/MIRAP/CCCM-BEC/CIPM/2019 DU 28/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE ET DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR DE LA MIRAP, COMMUNIQUE :

Par DECISION N°03 /DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2019 du 06 /08/2019, le résultat de l'Appel d'Offres sus-visé se présente comme suit :

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA (APRES RABAIS)	MONTANT CORRECTE L'OFFRE TTC EN FCFA (APRES RABAIS)
LOT UNIQUE	LE GROUPEMENT LA GRANDE PROVINCIALE DES TRAVAUX ET SERVICES-GROUPE DPE INTERNATIONAL SA.(LGPDTS-DPEINTER). BP 670 Yaoundé, Tél. : 699 598 761	1 851 559 589	1 851 559 589
LOT UNIQUE	STE DOH ET FRERES. BP 13717 Yaoundé, TEL. 677 877 259	1 755 319 241	2 157 319 241
LOT UNIQUE	HUNAN XIANG JUN CONSTRUCTION COMPANY CAMEROUN LTD BP 5017 Yaoundé,TEL. 672 400 500	-	-
LOT UNIQUE	GENERAL TRADE AND CONSTRUCTIONS. BP 20507 Yaoundé, TEL. 699 946 715	-	-

Le soumissionnaire : **LE GROUPEMENT LA GRANDE PROVINCIALE DES TRAVAUX ET SERVICES-GROUPE DPE INTERNATIONAL SA. BP 670 Yaoundé, Tél. : 699 598 761**, est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'un complexe de magasins témoins de vente dans l'immeuble siège de la **Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP)**, pour un montant de **1.851.559.589 FCFA (Un milliard huit cent cinquante-un millions cinq cent cinquante-neuf mille cinq cent quatre-vingt-neuf mille six (36) mois, dont quatre (04) pour la tranche ferme et trente (32) mois pour la tranche conditionnelle.**

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours, à l'adresse de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, tous les autres soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont invités à passer retirer leurs offres sous quinze jours à compter de la publication de la présente décision de la **Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP)**, sous peine de destruction.

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 012/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE DIRECTION DE TYPE BERLINE..

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n°0012 du 08/07/2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
TRANSAF Sarl	B.P : 4418 Yaoundé? Cameroun	Siège de la SCDP	103 151 250	Trois (03) mois

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 8 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 009/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/20 19 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DES VOIES FERRÉES DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP DE BONABÉRI, MBOPPI, OLEOZA, NSAM ET NGAOUNDÉRÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n°0009 du 08/07/2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
NASMO Sarl	B.P : 6972 Douala-Cameroun	Dépôts SCDP de Bonabéri, Mboppi, Olezoa, Nsam et Ngaoundéré	35 562 247	Trois (03) mois

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 8 Juillet 2019

Le DIRECTEUR

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**COMMUNIQUE N° 2019/003/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 2019/001/CIPM/MAETUR DU 23/05/2019.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de la MAETUR communique :

L'Entreprise « ZENITHE INSURANCE », a été retenue pour la souscription triennale d'une police d'assurance pour la batterie d'engins de génie civil et de camions de la MAETUR, (Opération 156):

Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°2019 /001 / CIPM /MAETUR du 23/05/2019, aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Montant TTC	Délai
ZENITHE INSURANCE, B.P : 1540 Douala	41 427 144 F CFA	TRENTE SIX (36) mois

L'Entreprise « ZENITHE INSURANCE » devra prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation du projet de LETTRE-COMMANDE.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 7 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**COMMUNIQUE N° 2019/002/MAETURPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 2019/002/CIPM/MAETUR DU 06/06/2019.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur de la MAETUR communique :

L'Entreprise « GEO-DESIGN & BIZ SARL », a été retenue pour la réalisation des travaux de bornage des parcelles du lotissement de « Nkondom II » par Mfou (Opération 189):

Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°2019 /002 /CIPM /MAETUR du 06/06/2019, aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Montant TTC	Délai
GEO-DESIGN & BIZ SARL, B.P : 5642 Yaoundé	21 990 893 F CFA	Trois (03) mois

L'Entreprise « GEO-DESIGN & BIZ SARL » devra prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation du projet de LETTRE-COMMANDE.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MANGA LOUIS ROGER

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 013/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AIRE DE CIRCULATION DES CAMIONS CITERNES ET CONSTRUCTION DES CANALISATIONS DE LA VOIE D'ACCÈS DU DÉPÔT SCDP DE BELABO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n°0013 du 08/07/2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
Groupement DEDJ CORPORATION Sarl/ ETS SANDERS	B.P : 5218 Douala-Cameroun	Dépôt SCDP de Belabo	69 802 094	Trois (03) mois

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 8 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE NYAMBAKA

COMMUNIQUE N° 008/C/CNY/SG/ST/CIPM/2019 DU 06/08/19

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Nyambaka Maître d'Ouvrage communique, le marché objet de Avis de Consultation N° 002/AC/CNY/SG/ST/CIPM du 29 MAI 2019, relatif à Acquisition de fournitures de bureaux, produits pharmaceutiques et matériels sportifs pour le compte des écoles primaires publiques dans la Commune de Nyambaka, est attribué à l'Ets FATIMA, pour un montant **HT : 7 250 950 TTC : 8 646 758** , délai d'exécution d'un mois.

NYAMBAKA le 6 Aout 2019

Le MAIRE

IYA IBRAHIMA

COMMUNE DE LOUM

COMMUNIQUE N°09/C/C/SG/CDPM/2019 DU 29/07/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 01/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 DU 02/07/2019 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE LOUM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE LOUM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Loum, Autorité Contractante communique,

L'entreprise ci-dessous, a été retenue comme adjudicataire relatif à la demande de cotation suscitée.

Intitulé du projet	Soumissionnaire	Montant TTC(FCFA)	Délai de livraison
Fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la Commune de Loum, dans l'Arrondissement de Loum, Département du Moungo Région du littoral.	Les E.T. PRESS-CAM, BP : 64 Mbankomo Tél : 679 318 792	FCFA 7 658 792 (sept millions six cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt-douze) TTC.	trois (03) semaines

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué au plus tard **dans les sept (07) jour qui suivent, sous peine d'annulation**, au Service du Secrétariat du Maire de la Commune de Loum pour la mise au point du projet de lettre commande correspondant.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

LOUM le 29 Juillet 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 012/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF À LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE DE DIRECTION DE TYPE BERLINE..

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n°0012 du 08/07/2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
TRANSAF Sarl	B.P : 4418 Yaoundé? Cameroun	Siège de la SCDP	103 151 250	Trois (03) mois

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 8 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 009/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/20 19 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DES VOIES FERRÉES DANS LES DÉPÔTS DE LA SCDP DE BONABÉRI, MBOPPI, OLEOZA, NSAM ET NGAOUNDÉRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n°0009 du 08/07/2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
NASMO Sarl	B.P : 6972 Douala-Cameroun	Dépôts SCDP de Bonabéri, Mboppi, Olezoa, Nsam et Ngaoundéré	35 562 247	Trois (03) mois

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 8 Juillet 2019

Le DIRECTEUR

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 013/C/DG/CM-SCDP/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/DG/DEX/SEM/CIPM-SCDP/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'AIRE DE CIRCULATION DES CAMIONS CITERNES ET CONSTRUCTION DES CANALISATIONS DE LA VOIE D'ACCÈS DU DÉPÔT SCDP DE BELABO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la décision d'attribution n°0013 du 08/07/2019 relative à l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
Groupement DEDJ CORPORATION Sarl/ ETS SANDERS	B.P : 5218 Douala-Cameroun	Dépôt SCDP de Belabo	69 802 094	Trois (03) mois

Le Directeur Général de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises non adjudicataires sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 8 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

DECISION N° 046 DU 07 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 2019/001/CIPM/MAETUR DU 23/05/2019, POUR LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE POUR LA BATTERIE D'ENGINS DE GÉNIE CIVIL ET DE CAMIONS DE LA MAETUR, (OPÉRATION 156).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu Le Décret n° 2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux ;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes subséquents ;
- Vu Le Procès-Verbal de la session n° 015/2019 du 18/07/2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} – La souscription triennale d'une police d'assurance pour la batterie d'engins de génie civil et de camions de la MAETUR, (Opération 156), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2019/002 / CIPM / MAETUR du 23/05/2019 est attribuée à l'Entreprise « ZENITHE INSURANCE », aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Montant TTC	Délai
ZENITHE INSURANCE, B.P : 1540 Douala	41 427 144 F CFA	TRENTE SIX (36) mois

ARTICLE 2 – L'Entreprise « ZENITHE INSURANCE » devra prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation de son projet de LETTRE-COMMANDE.

ARTICLE 3 - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Aout 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MANGA LOUIS ROGER

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

DECISION N°03/DAT/MIRAP/ADM/DAF/CF/2019 DU 06/08/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/AONO/MIRAP/CCCM-BEC/CIPM/2019 DU 28/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE ET DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'ADMINISTRATEUR,

Vu la constitution ;
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
Vu la loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2011/019 du 1er février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation ;
Vu le Décret n°2011/036 du 28 février 2011 portant nomination du Président du Comité de Gestion de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation ;
Vu le Décret n°2011/035 du 28 février 2011 portant nomination de l'Administrateur de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;
Vu l'Arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Etablissements Publics ;
Vu la décision n°00000514/CAB/MINMAP du 12 juillet 2019 portant nomination des présidents des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Vu Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°02/AONO/MIRAP/CCCM-BEC/CIPM/2019 du 28/05/2019 pour l'exécution des travaux de construction d'un complexe de magasins témoins de vente dans la région du centre à Yaoundé et de l'immeuble siège de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) ;
Vu le rapport de la sous-commission d'analyse des offres des soumissionnaires, suite à l'Appel d'Offres N°02/AONO/MIRAP/CCCM-BEC/CIPM/2019 du 28/05/2019 susvisé ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la MIRAP, N°002/L/CIPM-MIRAP/19 du 18 juillet 2019 ;
Vu l'avis préalable de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux de Bâtiments et des Equipements Collectifs, par lettre N°000090/L/PR/MINMAP/CCPM-BEC du 02 août 2019 ;
Vu les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire : **LE GROUPEMENT LA GRANDE PROVINCIALE DES TRAVAUX ET SERVICES-GROUPE DPE INTERNATIONAL SA.** (LGPPTS-DPE INTER) BP 670 Yaoundé, Tél. : 699 598 761, est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'un complexe de magasins témoins de vente dans la Région du Centre à Yaoundé et de l'immeuble siège de la **Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP)**, pour le montant Toutes Taxes Comprises de 1.851.559.589 FCFA (Un milliard huit cent cinquante-un millions cinq cent cinquante-neuf mille cinq cent quatre-vingt-neuf) après rabais et un délai d'exécution de trente six (36) mois, dont quatre (04) mois pour la tranche ferme et trente deux mois (32) pour la tranche conditionnelle.

Article 2 – La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera ./-

YAOUNDE le 6 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien



MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

DECISION N°043/2019 DU 30 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2019/002/CIPM/MAETUR DU 06/06/2019, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE BORNAGE DES PARCELLES DU LOTISSEMENT DE «NKONDOM II » PAR MFOU (OPÉRATION 189).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu Le Décret n° 2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux ;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes subséquents ;
- Vu Le Procès-Verbal de la session n° 015/2019 du 18/07/2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} – La réalisation des travaux de bornage des parcelles du lotissement de «Nkondom II » par Mfou, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 2019/002 / CIPM / MAETUR du 06/06/2019 est attribuée à l'Entreprise « GEO-DESIGN & BIZ SARL », aux conditions suivantes :

Adjudicataire	Montant TTC	Délai
GEO-DESIGN & BIZ SARL, B.P : 5642 Yaoundé	21 990 893 F CFA	Trois (03) mois

ARTICLE 2 – L'Entreprise « GEO-DESIGN & BIZ SARL » devra prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation de son projet de LETTRE-COMMANDE.

ARTICLE 3 - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 30 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANGA LOUIS ROGER

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°0009 /DA/DG/CM-SCDP/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maitre d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;
La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°009/AONO/DG/DEX/SEM/CMSCDP/2019 relatif aux travaux de remise en état des voies ferrées dans les dépôts de la SCDP de Bonabéri, Mboppi, Olezoa, Nsam et Ngaoundéré ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission interne de Passation des Marchés,

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de remise en état des voies ferrées dans les dépôts de la SCDP de Bonabéri, Mboppi, Olezoa, Nsam et Ngaoundéré :

Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
NASMO Sari	B.P : 6972 Douala-Cameroun	Dépôts SCDP de Bonabéri, Mboppi, Olezoa, Nsam et	35 562 247	Trois (03) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché

DOUALA le 8 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°0012 /DA/DG/CM-SCDP/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maitre d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;
La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°012/AONO/DG/DEX/SEM/CMSCDP/2019 relatif à la fourniture d'un véhicule de Direction de type berline ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission interne de Passation des Marchés,

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la fourniture d'un véhicule de Direction de type berline:

Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
TRANSAF Sarl	B.P : 4418 Yaoundé? Cameroun	Siège de la SCDP	103 151 250	Trois (03) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché

DOUALA le 8 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°0013 /DA/DG/CM-SCDP/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maitre d'Ouvrage,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;
Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;
La Résolution N°08/10 du 08 décembre 2017 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SCDP ;
La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°013/AONO/DG/DEX/SEM/CMSCDP/ 2019 relatif aux travaux de réfection de l'aire de circulation des camions citernes et construction des canalisations de la voie d'accès du dépôt SCDP de Belabo;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission interne de Passation des Marchés,
DECIDE :

Article 1 : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif aux travaux de réfection de l'aire de circulation des camions citernes et construction des canalisations de la voie d'accès du dépôt SCDP de Belabo;

Entreprise	Adresse	Lieu d'exécution	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
Groupement DEDJ CORPORATION Sarl/ETS SANDERS	B.P : 5218 Douala-Cameroun	Dépôt SCDP de Belabo	69 802 094	Trois (03) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Cellule des Marchés pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché

DOUALA le 8 Juillet 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMUNE DE LOUM

DECISION N°09/D/C/SG/CDPM/2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUM

Autorité Contractante

Vu Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres entités publiques ;
Vu Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2018 modifié et complété par l'ordonnance n°2018/002 du 04 juin 2018 ;
Vu La loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;
Vu Les textes régissant les corps de métiers
Vu Le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu Le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP
Vu La circulaire ' N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés;
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 04 Novembre 2002 relative à la procédure de passation des marchés publics
Vu Arrêté N° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics ;
Vu L'Arrête N° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles " régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics,
Vu La circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des marchés publics;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 201 I, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics
Vu La Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriale Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018
Vu La Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 Modifiée et complétée par la Circulaire n°002/C/MINFI du 11 juillet 2018 Portant instructions relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratif, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 modifié et complété par la circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018
Vu Les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
Vu le procès-verbal de la session du 23 juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Loum D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché.
Considérant l'Avis de Demande de Cotation N° 01/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 du 02/07/2019 pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la commune de Loum, dans l'arrondissement de Loum, Département du Moundou, Région du Littoral.

-DECIDE

Article 1er : Les E.T. PRESS-CAM, BP : 64 Mbankomo Tél : 679 318 792 est déclarée adjudicataire de la Lettre-Commande de la Demande de Cotation N° 01/COMMUNE-LOUM/SG/CIPM/2019 du 02/07/2019 susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Nature de la Lettre-Commande pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de ta Commune de Lourai, dans l'Arrondissement de Loum, Département du Moundou Région du littoral..

Montant de la Lettre-Commande : 7 658 792 (sept millions six cent cinquante-huit mille sept cent quatre-vingt-douze) FCFA TTC..

Délai d'exécution : trois (03) semaines calendaires

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

LOUM le 29 Juillet 2019

Le MAIRE

KUATE WAMBO Guy Mesmin

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 1031/19/DG/CNPS DU 07 AOUT 2019 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°17/16/DG/CNPS DU 14/09/2016 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/16/AONO/DG/CIPM/CNPS DU 12/04/2016 POUR LA DEUXIÈME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURISATION DU SITE DE LA CNPS À OKOLO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- Vu** la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu** le Décret n°75/607 du 1^{er} Septembre 1975 fixant les règles relatives aux opérations et financières comptables de la Caisse nationale de prévoyance sociale ;
- Vu** le Décret n°95/136 du 24 juillet 1995 portant ratification du traité instituant une Conférence interafricaine de prévoyance sociale ;
- Vu** le Décret n°2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse nationale de prévoyance sociale ;
- Vu** le Décret n°2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse nationale de prévoyance sociale ;
- Vu** la Résolution 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse nationale de prévoyance sociale du Cameroun (CNPS) ;
- Vu** la Lettre-commande N°17/16/DG/CNPS du 14 septembre 2016 ;
- Vu** l'Ordre de Service de démarrer n°68/16/DG/CNPS du 14/09/2016 notifié le 15/09/2016 ;
- Vu** l'Ordre de Service de suspension n°92/16/DG/CNPS du 26/10/2016 notifié le 26/10/2016 ;
- Vu** l'Ordre de Service de suspension n°83/17/DG/CNPS du 28/11/2017 notifié le 29/12/2017 ;
- Vu** l'Ordre de Service de redémarrer n°29/18/DG/CNPS du 26/04/2018 notifié le 26/10/2018 ;
- Vu** la lettre de mise en demeure d'avoir à achever ces travaux dans un délai de 21 jours N°2877/17/DG/DAG/SLM/BTGC/CNPS du 15/05/2017, notifiée en date du 17/05/2017 ;
- Vu** la lettre de mise en demeure d'avoir à achever ces travaux dans un délai de 21 jours N°4149/17/DG/DAG/SLM/CNPS du 07/07/2017, notifiée en date du 06/10/2017 ;
- Vu** le Procès-verbal d'évaluation contradictoire des travaux du 14/11/2017 ;

DECIDE:

Article 1^{er}: La Lettre-commande N°17/16/DG/CNPS du 14 septembre 2016 passée, après Appel d'Offres National Ouvert N°04/16/AONO/DG/CIPM/CNPS du 12 avril 2016 pour la deuxième phase des travaux de construction de la clôture de sécurisation du site de la CNPS sis à Okolo à Yaoundé, **est résiliée de plein droit pour défaillance manifeste du Prestataire.**

Article 2: La société **SOTRASER SA**, B.P. 16072 Yaoundé, supportera toutes les conséquences financières liées à cette résiliation conformément aux dispositions de l'**article 46** de la Lettre-commande.

YAOUNDE le 7 Aout 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 1032/19/DG/CNPS DU 07 AOUT 2019 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°001/LC/CNPS/DG/18 DU 28 FÉVRIER 2018 PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°32/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 27 OCTOBRE 2017, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE PARATONNERRE ET PARAFoudre AU CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS (CHE) À YAOUNDÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu le Décret n°75/607 du 1^{er} Septembre 1975 fixant les règles relatives aux opérations et financières comptables de la Caisse nationale de prévoyance sociale ;

Vu le Décret n°95/136 du 24 juillet 1995 portant ratification du traité instituant une Conférence interafricaine de prévoyance sociale ;

Vu le Décret n°2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse nationale de prévoyance sociale ;

Vu le Décret n°2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse nationale de prévoyance sociale ;

Vu la Résolution 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse nationale de prévoyance sociale du Cameroun (CNPS) ;

Vu la Lettre-commande N°001/LC/CNPS/DG/18 du 28 février 2018 ;

Vu l'Ordre de Service de démarrer n°005/18/DG/CNPS du 28/02/2018 notifié le 02/03/2018 ;

Vu la lettre de mise en demeure d'avoir à achever ces travaux dans un délai de 07 jours N°4331/19/DG/DAG/SLM/CNPS du 23/05/2019, notifiée en date du 06/06/2019 ;

DECIDE:

Article 1^{er}: La Lettre-commande N°001/LC/CNPS/DG/18 du 28 février 2018 passée, après Appel d'Offres National Ouvert N°32/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 pour la fourniture et l'installation de paratonnerre et parafoudre au Centre Hospitalier d'Essos (CHE) à Yaoundé, **est résiliée de plein droit pour défaillance manifeste du Prestataire.**

Article 2: La société **NATIONAL HISPANO AFRICA SARL**, B.P. 8889 Douala, supportera toutes les conséquences financières liées à cette résiliation conformément aux dispositions de l'**article 36** de la Lettre-commande.

YAOUNDE le 7 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 1033/19/DG/CNPS DU 07 AOUT 2019 PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°26/14/DG/CNPS DU 30 SEPTEMBRE 2014 PASSÉE EN PROCÉDURE D'URGENCE, APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°25/14/AONO/CIPM/DG/CNPS DU 20 JUILLET 2014 POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE INFRASTRUCTURE DE RAYONNAGES MOBILES À LA DIRECTION RÉGIONALE DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST À BAMENDA, MODIFIÉE SUIVANT AVENANT 2 N°05/16/CIPM/DG/CNPS DU 04 NOVEMBRE 2016, RELATIF AU CHANGEMENT DU LIEU D'EXÉCUTION POUR LE CENTRE DE PRÉVOYANCE SOCIALE D'EDÉA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- Vu** la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu** le Décret n°75/607 du 1^{er} Septembre 1975 fixant les règles relatives aux opérations et financières comptables de la Caisse nationale de prévoyance sociale ;
- Vu** le Décret n°95/136 du 24 juillet 1995 portant ratification du traité instituant une Conférence interafricaine de prévoyance sociale ;
- Vu** le Décret n°2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse nationale de prévoyance sociale ;
- Vu** le Décret n°2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse nationale de prévoyance sociale ;
- Vu** la Résolution 045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse nationale de prévoyance sociale du Cameroun (CNPS) ;
- Vu** la Lettre-commande N°26/14/DG/CNPS du 30 septembre 2014 ;
- Vu** l'Avenant 1 N°01/CIPM/DG/CNPS à la Lettre-commande du 24 février 2015 ;
- Vu** l'Avenant 2 N°05/16/CIPM/DG/CNPS à la Lettre-commande du 04 novembre 2016 ;
- Vu** l'Ordre de Service de commencer n°40/14/DG/CNPS du 30/09/2014 notifié le 02/10/2014 ;
- Vu** l'Ordre de Service de suspension n°013/15/SLM/DAG/DG/CNPS notifié le 13/03/2015 ;
- Vu** l'Ordre de Service de livrer n°93/16/DG/CNPS du 04/11/2016 notifié le 04/11/2016 ;
- Vu** la lettre de mise en demeure d'avoir à remédier à la situation dans un délai de 21 jours N°1586/18/DG/DAG/SLM/CNPS du 23/03/2018, notifiée en date du 26/03/2018 ;
- Vu** le Procès-verbal de constat de non exécution d'une Lettre-commande dressé en date du 17/04/2018 par Maître Jean Jacques MAYI, Huissier de justice près de la Cour d'Appel du Littoral et les Tribunaux d'Edéa ;
- Vu** la notification du Procès-verbal de constat sus évoqué faite en date du 14/05/2016 par Maître TCHIMDOU MEKIAGE Micheline, Huissier de justice à la 6^{ième} Charge près la Cour d'Appel du Centre et les Tribunaux de Yaoundé,

DECIDE:

Article 1^{er}: La Lettre-commande N°26/14/DG/CNPS du 30 septembre 2014, modifiée suivant Avenant 1 N°01/CIPM/DG/CNPS du 24 février 2015 et Avenant 2 N°05/16/CIPM/DG/CNPS du 04/11/2016, passée, après Appel d'Offres National Ouvert N°25/14/AONO/CIPM/DG/CNPS du 20/07/2014, en procédure d'urgence, pour la mise en œuvre d'une infrastructure de rayonnages mobiles à la Direction Régionale de l'Ouest et du Nord-ouest à Bamenda, **est résiliée de plein droit pour défaillance manifeste du Prestataire.**

Article 2: La société **B2B EQUIPEMENT SARL**, B.P. 35528 Yaoundé, supportera toutes les conséquences financières liées à cette résiliation conformément aux dispositions de l'**article 36** de la Lettre-commande.

YAOUNDE le 7 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE DE NGOYLA

AVIS D'APPÊL D'OFFRES NADONAL OUVERT N° 008/ AONO/C NLA/CIPM/2019 DU 12/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PUBLIQUE PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE LA VILLE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG? REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service technique de la Commune de Ngoyia au plus tard le 06/08/2019 à 13 heures précises, et devra porter la mention:</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.NLA/CIPM/2019 DU 12 JUILLET 2019 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PUBLIQUE PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE LA VILLE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST REPARTIS EN DEUX(02) LOTS.</p> <p>LOT 1 : TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PUBLIQUE PAR ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE LA VILLE DE NGOYLA ; LOT 2 : TRAVAUX D'INSTALLATION DE DIX (10) LAMPADAIRES SOLAIRES AU A^ARCHE MUNICIPAL DE NGOYLA.</p> <p>" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>date limite de remise des offres le 13/08/19 à 13 heures</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Commune de Ngoyla le 06/08/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngoyia, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge .</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>date d'ouverture des offres le 13/08/19 à 14 heures</p>

NGOYLA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

SAMBA OWONA Juliette Evelyne Epse MEILLON

COMMUNE DE NGOYLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.NLA/CIPM/2019 DU 15/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHÉ MUNICIPAL DE NGOYLA . DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST REPARTIS EN DEUX (02) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé au service technique de la Commune de Ngoyia, au plus tard le 07/08/2019 à 13 heures précises et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/C.NLA/CIPM-NLA/2019 DU 15/07/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES AU MARCHÉ MUNICIPAL DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST REPARTIS EN DEUX LOTS.</p> <p>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Date limite de remise des offres le 14/08/19 à 13 heures.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle des actes de la Mairie de NGOYLA, le 07/08/2019 14 h 00 min précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de NGOYLA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Date limite de remise des offres le 14/08/19 à 14 heures.</p>

NGOYLA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

SAMBA OWONA Juliette Evelyne Epse MEILLON

COMMUNE DE NGOYLA

AVIS D'APPÊL D'OFFRES NADONAL OUVERT N° 012/ AONO/C NLA/CIPM/2019 DU 15/07/19 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX OE CONSTRUCTION DES FOYERS COMMUNAUTAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST, REPARTIS EN TROIS (03) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à Mairie de Ngoyia, au plus tard le 07/08/2019 14 heures précises et devra porter la mention suivante:</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/A0N0/C.NLA/CIPMP/2019 DU 15/07/2019 EN PROCEDURE D' URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FOYERS COMMUNAUTAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOYLA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST REPARTIS EN TROIS LOTS.</p> <p style="text-align: center;">(Préciser le(s) lot(s) sollicité(s)) "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Date et heures limites de remise des offres le 14/08/2019 a 14 heures</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Mairie de NGOYLA, le 07/08/2019 à 15 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de NGOYLA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera le 14/08/2019 a 15 heures.</p>

NGOYLA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

SAMBA OWONA Juliette Evelyne Epse MEILLON

PORT AUTONOME DE DOUALA

**ADDITIF N° 004 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 048/AONO/PAD/CIPM-AS DU 12/06/2019
RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE CUISINE ET DE RESTAURATION POUR LES
CANTINES DU PAD AU PORT AUTONOME DE DOUALA. -**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :</p> <p>Le Devis Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires de l'Appel d'Offres ci-dessus sont modifiés ainsi qu'il suit :</p> <p><u>BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES</u></p> <p>Le reste sans changement. /-</p> <p>NB:Télécharger le fichier d'origine pour avoir accès au nouveau Devis Quantitatif et Estimatif et le Bordereau des Prix Unitaires</p>

DOUALA le 7 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

MOUKOKO NJOH Charles Michaux

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°002/ADM/FR/2019ADDITIF N°1 PORTANT RECTIFICATIF DES DATES DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES ADMINISTRATIVES - TECHNIQUES ET FINANCIERESAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/FR/CIPM/2019 DU 19/07/2019POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES STATION WAGON AU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, doivent être déposées au Fonds Routier, au plus tard le lundi 12 août 2019 à 13 heures et devront porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FR/CIPM/2019 DU 19 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES STATION WAGON AU FONDS ROUTIER (EN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La remise des offres initialement prévue au plus tard le lundi 12 août 2019 à 13 heures est reportée au plus tard le mercredi 14 août 2019 à 13 heures.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu dans la salle de conférence du Fonds Routier sis au 13ième étage – porte 13-06 de l'immeuble SNI, le lundi 12 août 2019 à partir de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds Routier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières initialement prévue le lundi 12 août 2019 à partir de 14 heures est reportée au mercredi 14 août 2019 à partir de 14 heures dans la salle de conférences du Fonds Routier sise au 13ième étage de l'immeuble SNI.</p>

YAOUNDE le 7 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR

ATANGA BIKOE Jean claude

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N°016/AC/DC/CIPM/SIC/2019 PORTANT PROROGATION DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°016/AC/DC/CIPM/SIC/2019 DU 24 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION PAR LA SIC DES FOURNITURES DE BUREAU ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES DU SECOND SEMESTRE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ... N/A</p>
	<p>Lire plutôt pour complément du devis quantitatif et estimatif des fournitures.</p> <p>Le reste sans changement.</p> <p>COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN CONSULTATION N°016/AC /DC/CIPM/SIC/2019 DU 24 JUIL 2019 POUR LA LIVRAISON A LA SIC DES FOURNITURES DE BUREAU ET DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES DU SECOND SEMESTRE 2019 2.2 – DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF DES FOURNITURES</p> <p>I : FOURNITURES DE BUREAU DANS LE FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 7 Aout 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BENGONO GABRIEL

COMMUNE DE NITOUKOU

ADDITIF N° __01__ /A/CNTK/SG/CIPM/2019 DU 07 AOUT 2019 RELATIF A L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTEN° __01BIS__ /DCO/CNTK/SG/CDPM -BAF/2019 DU __09/07/2019_ EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACHAT ET LA FOURNITURE DE L'EQUIPEMENT MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NIKOUNG, COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p><u>7b-Recevabilité des offres</u></p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 160 000 (CENT SOIXANTE MILLE) francs CFA établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.</p> <p>Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Consultation des entreprises.</p> <p>Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable et sera rejetée.</p>

2	Renseignements Complémentaires
	<p>Au lieu de ...</p> <p><u>NB</u>: « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48/ 663 49 28 21 ».</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p><u>NB</u>: « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler au numéro vert 1517 ».</p> <p><u>NB</u>: Appels Gratuits</p>

3 Autres

Au lieu de ...

Article 6 : Textes généraux applicables

le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement
le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement
la lettre circulaire n° 001/LC/PR/MINMAP du 23 Août 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics;

Article 36 : Résiliation de la lettre commande

La lettre commande peut être résiliée comme prévu à la section III Titre IV du décret n° 2004/275 du 24 Septembre 2004

Lire plutot

Article 6 : Textes généraux applicables

Ce décret est caduc (sans objet)
Ce décret est caduc (sans objet)
Cette lettre circulaire est caduc (sans objet)

Article 36 : Résiliation de la lettre commande

La Lettre Commande peut être résiliée comme prévu à la section II Sous-section I du décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et également dans les conditions stipulées aux articles 74,75 et 76 du CCAG

NITOUKOU le 7 Aout 2019

Le MAIRE

BIETEKE JOSEPH GEORGES CHRISTIAN

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm